



COMPTE RENDU
REUNION PLENIERE DU 5 JUILLET 2018

Diffusé le : 30.11.2018
Secrétaire de séance :
Christelle TIRMAN

Présents :

Pierre DURIEZ
Eugène PERU
Aurélie BOUTELLIER
Daniel BRICHE
Géraldine BULINSKI

Guilbert FREDDY
Grégoire MOTTE
Annie ADANCOURT
Véronique CARPENTIER
Pascal QUINTIN
Geneviève COILLIOT-LUGEZ
André DELORY
Yannick DELPLANQUE
Bernard DEHUY
Christian LARIVIERE
Bernadette CAPELLE
Didier LEMEE
Lucie DELBARRE
Jacqueline VAUTRIN
Jean-Louis LUGEZ
Vincent MOLCRETTE
Bernard MONCHY
Pierre-Marie WALLE
Thierry COULOMBEL

B.G.E. Hauts de France
Vice-Président d'honneur C.D.
Asso. Les PC de l'Espoir
Projet d'Initiative Citoyenne Beuvry
Maison du commerce, de l'artisanat, de la prestation de services et des professions libérales de Béthune
Chambre des métiers et de l'artisanat du Pas-de-Calais
Asso. Chemins vers l'Emploi Isbergues
UDCCAS62
GrdF
Comité départemental du Tourisme du Pas de Calais
Association Béthune Nature
DDEN
Asso. Conseil Citoyens de Cauchy-à-la-Tour/Auchel
SSIAD ESAD ADMR Locon
Asso. des journalistes du Pas-de-Calais
CIDFF
FO
FDSEA
CGPME – VP du CD
Comité historique et artistique de la région de Béthune – VP du CD
FSA Béthune – VP du CD
Asso. Culturelle et Patrimoniale de Gosnay
GEDA Béthune Aire
Directeur de Cabinet

Excusés :

Alain WACHEUX
Christian CLEMENT
Jean-Marie CORDONNIER
Thibault GHESQUIER
Brigitte HANNOIR
Daniel LAIGLE
Gabriel DELBARRE
Daniel DOURLENS
Véronique TRINEL
Alain CUISSE
Sylvie TASSEZ
Michel WALLE
Jean-Pierre PAKULA

Président de la CABBALR
GIC des 17 à Houdain
Chambre d'Agriculture Nord/Pas de Calais
Asso. Noeux Environnement
Asso. Femmes responsables
Asso. Croqueurs de pommes (Burbure)
Jam's Band Cambrin
Asso. Droit au vélo pour Béthune et sa région
Maison Régionale de la Poésie
Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale
Ste d'entraide des membres de la Légion d'Honneur Béthune/Bruay
Asso. Syndicale Autorisée de Drainage et d'Irrigation (ASADI)
Ordre national du mérite

POUVOIRS

MANDANT			MANDATAIRE		
NOM	STRUCTURE	COLLEGE	NOM	STRUCTURE	COLLEGE
Christian CLEMENT	GIC des 17 Houdain	4	Freddy GUILBERT	Chbre des métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais	1
Daniel LAIGLE	Asso. Croqueurs de Pommes Burbure	4	Pierre-Marie WALLE	GEDA Béthune Aire	1
Sylvie TASSEZ	Ste d'entraide des Membres de la Légion d'Honneur Béthune/Bruay	4	Geneviève COILLIOT-LUGEZ	Association Béthune Nature	4
Brigitte HANNOIR	Asso. Femmes Responsables	4	Geneviève COILLIOT-LUGEZ	Association Béthune Nature	4
Michel WALLE	ASADI Béthune-Lillers-Aire	1	Pierre DURIEZ	B.G.E. Hauts de France	1
Alain CUISSE	Chbre de Commerce et d'Industrie Artois Hauts de France	1	Pierre DURIEZ	B.G.E. Hauts de France	1
Thibaut GHESQUIER	Asso. Noeux Environnement	1	Aurélie BOUTELLIER	Asso. Les PC de l'espoir	1
Jean-Pierre PAKULA	Ordre National du Mérite	4	Jean-Louis LUGEZ	Comité historique et artistique de la région de Béthune	4
Daniel DOURLENS	Asso Droit au Vélo	4	Jean-Louis LUGEZ	Comité historique et artistique de la région de Béthune	4
Gabriel DELBARRE	Asso. Jam's Band Cambrin	4	Vincent MOLCRETTE	FSA	3
Jean-Marie CORDONNIER	Chbre d'agriculture Hauts de France	1	Vincent MOLCRETTE	FSA	3

- 1) Approbation de la réunion plénière du 29 mars 2018 ci-joint
- 2) Travail des Commissions et échanges.
- 3) Retour sur les ateliers relatifs à la révision du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

M. DURIEZ salue les membres présents au sein de la salle des conseils de l'antenne de Noeux-Les-Mines. Il explique que le changement de date est dû aux matchs de la coupe du monde de football et au Conseil Communautaire.

Il excuse M. COULOMBEL qui va devoir quitter la réunion avant la fin et Christelle TIRMAN, actuellement en congés ; ainsi qu'un certain nombre de membres du Conseil, qui pour certains ont donné pouvoir.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 29.03.2018

Modification du prénom de M. LEMEE. Joël et non Didier.

Ajouter Mme VAUTRIN dans les personnes excusées.

M. DURIEZ indique que désormais les convocations aux réunions plénières se feront par courriel et par courrier.

Les différentes remarques prises en compte, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – TRAVAIL DES COMMISSIONS ET ECHANGES

Commission « Environnement » : M. Vincent MOLCRETTE

Visite en Mai de l'association des Chemins vers l'emploi dirigée par M. Grégoire MOTTE.

Ce sont des chantiers d'insertion dans les métiers de l'environnement et du bâtiment.

Au travers de ses explications, M. MOTTE a montré l'intérêt de ce genre d'association pour l'insertion sociale et professionnelle, l'emploi, l'environnement, le tourisme...

M. MOTTE ajoute que la Communauté d'agglomération a confié l'entretien des chemins de randonnées et des rivières du territoire à différentes associations dont les Chemins vers l'emploi. Il insiste sur le fait que l'on puisse à la fois faire évoluer des personnes éloignées de l'emploi et avoir un impact sur l'environnement. Il souhaite que cette collaboration puisse perdurer. La fusion apporte un milieu rural et semi-rural qui est un vrai potentiel d'un point de vue touristique : de 200 kms de chemins de randonnées, l'agglomération est passée à 600 kms.

De même pour travailler contre les inondations, ces associations sont des alliés importants des services techniques.

M. DURIEZ rappelle qu'actuellement l'agglomération travaille sur le Plan Climat. C'est un sujet dont pourrait se saisir la commission.

Il y a également la thématique de la biodiversité et un technicien de l'agglomération est intervenu pour éviter les fauchaisons en plein mois de juin qui est une période d'éclosion et de nidification des oiseaux et gibiers.

Commission « Transports/Mobilité » : M. Jean-Louis LUGEZ

La commission Transports s'est réunie une fois le 29 mai sur le Plan de Déplacements Urbains. Un certain nombre d'observations ont été soumis au Bureau du Conseil de développement pour transmission au Syndicat Mixte des Transports :

- desserte des pôles générateurs de clientèle pour le BHNS éventuellement, notamment la place Clemenceau desservie actuellement par la Bulle 2 mais pas par le BHNS ultérieurement.

- la ligne Auchel/Lillers, en attendant pourquoi ne pas prolonger la ligne B6 jusque Lillers avec des bus classiques.

Pour préciser les choses, M. DURIEZ indique que la révision du P.D.U. fait suite à la fusion des agglomérations et les communes des ex-communautés de communes de Artois Lys/Artois Flandre n'apparaissent pas suffisamment en matière de mobilité dans le PDU actuel. Le Conseil de développement insiste pour que ces liaisons soient d'ores et déjà prises en compte.

A cet effet, M. QUINTIN évoque le cas d'Allouagne qui n'est absolument pas desservi par les bus.

- Prolongement de l'axe complémentaire « Chocques-Béthune-Noeux ». Dans la phase 2 du PDU, une liaison est prévue mais le Conseil de développement propose un prolongement jusque Lillers voire Isbergues.

- Desserte SNCF-TER-TGV : confirmation dans le PDU des dessertes ferrées du territoire, même si le transport ferré n'est pas du ressort du SMT mais il en est question dans le PDU.

- L'accès au TGV des possesseurs de titre TER pour tous. C'est une solution pour augmenter le taux d'occupation sur certaines lignes.

M. DURIEZ indique que, suite à notre précédente intervention, le Président du SMT a écrit au Président de la Région à ce sujet.

- Desserte par bus de la gare TER de vis à Marles : mise en service d'une liaison par bus entre Bruay et la gare TER de vis à Marles pour dans une seconde phase desservir Auchel.

- Mobilité alternative pistes cyclables-parkings-trottoirs : pas assez précis dans le PDU, notamment pour les zones d'activité.

- Préservation du caractère rural des villages traversés par le BHNS : limitation de l'étalement urbain dans un corridors de 500 m autour des lignes TCSP (Transport en Commun en Site Propre). La commission demande à ce qu'il soit limité afin de préserver les terrains.

- Conséquences éventuelles en cas d'évolution par rapport aux prévisions : financière notamment pour l'exploitation du service par rapport aux prévisions et/ou objectifs ?

Pour des raisons de calendrier, la commission a présenté ces propositions au Bureau sans pouvoir attendre la date de la plénière pour pouvoir adresser ces remarques dans les délais.

M. LUGEZ souhaite désormais être associé aux commissions du SMT car les Conseils de développement avaient été quelque peu oubliés.

Commission « Patrimoine, Culture, Tourisme » : Mme Geneviève COILLIOT-LUGEZ

2 réunions :

- le 3 mai sur le centenaire de la guerre 14-18 avec le service Culturel de l'agglomération qui a présenté les projets pour la Paix 2018 puis M. PAKULA pour les Bleuets de France et leur opération du 8 Mai « Emission d'une pièce de 2€ ». Il a parlé du Souvenir français, les poilus et les civils morts pour la France et inhumés dans des tombes privées des cimetières.

Le Souvenir français a un gros projet de géolocalisation dans les cimetières.

La commission se demande pour les militaires morts et inhumés dans les tombes privées des cimetières communaux ainsi que les civils ce qu'il en est sur le territoire de l'agglomération.

M. PAKULA a évoqué l'après 2018 : villes honorées, la reconstruction sur notre agglomération.

Pour information, le 6 décembre 2019, aura lieu un colloque à Béthune sur la reconstruction et les villes honorées de la Légion d'honneur ou de la Croix de guerre 14-18.

Des opérations commencent à se mettre en route avec le Département et la Région.

Mme LUGEZ souhaite continuer avec l'agglomération notamment par rapport à la géolocalisation et l'entretien de ces tombes.

- le 6 juin : visite d'un des 2 bâtiments 1 et 2 Regain à Haute Qualité Environnementale sur les communes de Douvrin et Billy-Berclau, présentation du SIZIAF, visite des bâtiments ainsi que de l'inventaire écologique du Parc avec quelques beaux spécimens d'orchidées (5.000). Accueil par Messieurs DELCROIX, Président du SIZIAF et M. LEVEUGLE, Directeur.

Ce parc qui compte quelques 70 entreprises et plus de 4600 salariés a une vocation industrielle : une dizaine de projets d'agrandissement ou d'implantation sont annoncés.

Commission « Emploi/Formation/Jeunesse » : M. Mathieu HAUER

Absent, M. DURIEZ indique l'intervention de M. FREMEAUX, Editoriales~~s~~ au magazine Alternatives Economiques, sur la fracture numérique le 13 septembre prochain. Il y aura quelques témoignages.

Commission « Communication » : M. Christian LARIVIERE

La dernière réunion date du 6 mars.

Le trombinoscope vous a été remis ce soir pour nous aider à mieux se connaître.

L'autre objectif est de réaliser une lettre d'information régulière pour informer régulièrement sur les sujets abordés par le Conseil de développement, comme ce soir, Les Chemins vers l'emploi, les travaux de la commission « Transports », le bâtiment Regain...

Le service « Communication » de l'agglomération est actuellement très chargé et n'a pas encore pu travailler sur une maquette pour notre Lettre d'information.

Par contre, il propose d'intégrer sur la page Internet du Conseil de développement, le rapport d'activité 2017 dans les prochains jours et d'en faire écho dans le magazine destiné aux élus communautaires « Agglo Direct ».

Commission « Santé » : Mme Annie ADANCOURT

Les réunions de bureau qui se sont succédées depuis le début d'année ont forcément abordé le devenir du service cardiologie au centre hospitalier de Béthune-Beuvry. Des membres du Bureau du Conseil de développement ont rencontré différents membres du Conseil de surveillance et autres personnes concernées. Certains n'ont pas répondu à l'invitation mais globalement, il y a des divergences d'appréciation. La décision avait été prise par l'ARS fin 2016. Dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire qui rassemble Béthune-Beuvry/Lens/Hénin-Beaumont et La Bassée. Il y a un projet de création d'un nouvel hôpital sur Lens (horizon 2022) qui deviendrait pôle de référence pour la cardiologie médicale et quid des autres services en cardiologie du GHT.

L'inquiétude s'est installée lorsque des services ont fermés, des spécialistes partir ... L'éloignement des spécialistes inquiète toujours, d'autant que sur le territoire les indicateurs santé sont alarmants et certaines maladies doivent être traitées dans l'urgence.

Lors de la commission « Santé » du 15 mai, Mme LEFEBVRE, Présidente du Conseil de surveillance et Didier LEFEBVRE, membre du Conseil de surveillance sont venus éclairer les membres sur la situation qui est alarmante ; notamment sur le vieillissement de certaines parties de l'hôpital qui demandent des travaux urgents de rénovation, de mise aux normes et de modernisation. Ils ont demandés à l'ARS que les travaux à minima puissent être exécutés. Le Conseil de développement doit soutenir cette demande.

Un autre point est suivi par la commission le Programme Régional de Santé 2 qui est en discussion. L'information a été donnée aux membres du Bureau du Conseil de développement pour consulter le document sur le site de l'ARS et éventuellement émettre des observations. Les collectivités peuvent se prononcer par l'intermédiaire des maires de France du Pas-de-Calais.

Invitée par le Conseil de développement, l'ARS avait répondu qu'elle n'avait pas le temps mais qu'elle viendrait présenter le PRS2 aux élus de la CABBALR. Mme ADANCOURT y a assisté. L'ARS a donné les priorités retenues au niveau départemental, ce à quoi Mme ADANCOURT est intervenue en disant que rien n'avait été dit concernant la survie des hôpitaux de proximité, ni de l'organisation du GHT.

M. DURIEZ indique que lors de la présentation du rapport d'activité devant les élus du Conseil Communautaire, il avait proposé une motion aux élus pour assurer le maintien de l'hôpital de Béthune-Beuvry, notamment pour les travaux urgents. Mme LEFEBVRE avait eu des informations positives de l'ARS. Donc M. DURIEZ propose cette motion aux membres du Conseil de développement pour l'envoyer à qui de droit.

Pour information, la presse a fait écho de la rencontre élus/ARS.

Après avoir fait lecture de la motion rédigée en 2 volets : projet hospitalier et questions sanitaires, M. DURIEZ demande s'il y a des commentaires à faire sur le document.

Quelqu'un qui a travaillé de nombreuses années dans l'hôpital de Beuvry, indique qu'un certain nombre de bâtiments sont récents : extension Nord/Est, service de cardiologie, les urgences, le laboratoire. Pour lui, le problème de la cardiologie est uniquement un problème médical et non pas de structures. Le problème du bloc opératoire est ancien, antérieur à 2003. Ce qui est inquiétant c'est qu'autour de l'hôpital il y a le secteur privé

M. QUINTIN ajoute que pour rendre le territoire attractif pour les jeunes praticiens il faut un centre hospitalier universitaire ; la création du nouvel hôpital de Lens en est l'occasion. Il propose de s'adresser directement au ministère de la santé. Mme ADANCOURT acquiesce. On peut s'appuyer sur les spécialités qui se font dans le Pas-de-Calais pour appuyer le dossier (Ex. : Berck).

Mme ADANCOURT indique que l'agglomération met en place le PLS avec un certain nombre de partenaires, une analyse des besoins sociaux sur le territoire est en cours de rédaction.

Eu égard aux différentes interventions, M. DURIEZ propose d'enrichir la motion de quelques éléments, notamment la création d'un pôle universitaire multipolaire du Pas-de-Calais.

M. LUGEZ propose de présenter l'hôpital de Béthune positivement et notamment en terme de compétences. M. MOLCRETTE indique que la FSA a des étudiants qui sont intervenus sur la maintenance

technique de cet hôpital de manière intensive. D'où un certain questionnement sur l'état de l'extension Nord/Est qui est neuve.

Bien entendu, cette motion sera adressée par courriel à chaque membre du Conseil de développement, pour accord et/ou modifications.

3 – INFORMATIONS DIVERSES

3.1 - Groupes de travail SCOT

M. DURIEZ indique que plusieurs membres du Conseil y assiste pour chaque thématique.

Dans un premier temps, les membres participants s'expriment sur le sujet, dans un 2^{ème} temps quelques éléments seront diffusés et à l'automne, les priorités doivent être fixées.

Mme ADANCOURT qui participe au **groupe « Habitat »** fait le rapide compte-rendu. Sur le territoire c'est plus un habitat plus individuel que collectif qui existe, prédominance de propriétaires en péri-urbain, une construction neuve en hausse en péri-urbain. Par contre, il y a un taux de vacance important en centre-ville et le marché immobilier n'est pas trop dynamique. La question qui se pose est de savoir qu'il est encore nécessaire de construire plus que de réhabiliter l'existant surtout en centre-bourg pour éviter de prendre sur les terres agricoles. Une attention particulière à avoir pour les personnes âgées et les familles les plus modestes. Il faudra également à traiter l'habitat indigne

*** Groupe de travail « Attractivité »**

M. QUINTIN participe à ce groupe. La faible représentation d'élus des villes est à déplorer. Les gens qui ont habité dans d'autres territoires ont une vision plus positive du territoire. Même si Lille reste en tête, l'attractivité est aussi vers Arras, Douai, Valenciennes car un historique comparable. Le compte-rendu n'est pas encore disponible pour le moment. Prochaine réunion septembre/octobre.

*** Groupe de travail « Environnement »**

Mme CARPENTIER, avec Mme LUGEZ, y participent. Beaucoup d'élus dans ce groupe et une représentation dynamique d'EDEN 62. Le premier travail a été de définir l'environnement et l'échange a été recentré sur les thèmes principaux que sont : les espaces naturels, la préservation des espaces agricoles tout en rendant le territoire attractif, les friches industrielles, la cohabitation trame bleue et verte, la politique de l'eau (gros travail à faire sur le recensement et mise en conformité du réseau du nouveau territoire), la qualité de l'air, le patrimoine et la culture avec le Bassin minier, Euralens, l'UNESCO.

Tous ces sujets ont pour but de valoriser l'attractivité du territoire et de garantir le cadre de vie aux citoyens. Maintenant, il faut passer à la phase d'écriture en étant ambitieux mais réaliste, avec des objectifs atteignables.

*** Groupe de travail « Développement Economique »**

M. DURIEZ qui y participe fait une rapide synthèse. Beaucoup de maires adjoints en charge du développement économique et 3 observations faites : importance de mettre les PLU en compatibilité avec le SCOT, les élus doivent être partie prenante et travailler sur des priorités à l'automne.

Deux questions ont été posées : l'économie est-elle dynamique sur le territoire et comment voyez-vous l'économie sur le territoire ?

Une présentation et quelques informations données sur l'emploi, le taux de chômage, la répartition des activités industrielles, artisanales, commerciales, agricoles, touristiques, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, secteur public/privé.

M. DURIEZ a remarqué une méconnaissance du territoire, notamment de ses atouts (entreprises industrielles, artisanales, agricoles, activité touristique...) et les zones d'activité. Il propose que les élus fassent une visite de l'ensemble du territoire grâce au bus que possède l'agglomération.

M. MOREAU a précisé que lorsqu'une entreprise veut s'installer elle regarde l'indice de développement humain (formation, santé, conditions et qualité de vie...).

M. QUINTIN indique que l'Office du tourisme organise des circuits en bus de découverte du patrimoine sur le territoire ce qui permet de voir ce qui existe.

*** Groupe de travail « Mobilité »**

Mme BOUTELLIER indique que dans ce groupe, il y a une forte participation d'élus. La question centrale : comment se déplacent les habitants du territoire ? Quels sont les impacts de mobilité sur le cadre de vie ? Actions en cours, impacts positifs et/ou négatifs ?

Constats : beaucoup de voitures surtout en milieu rural, beaucoup de déplacements en voiture pour le travail et la santé. Donc beaucoup de pollution et de bruit. Un espoir du côté du BHNS pour diminuer ces nuisances. Au niveau des transports en commun, il faut améliorer le cadencement car trop d'attente pour emprunter les bus. Manque de pistes cyclables. Développement urbain en cohérence avec le développement des transports en commun. Développer le transport ferroviaire.

M. DURIEZ souhaite que dès réception des comptes rendus des différents groupes de travail, ils soient diffusés.

3.2 – L'avenir des commerces en centre-ville et centre-bourg

Mme BULINSKI avait interpellé le Président de l'agglomération sur cette question.

Une réunion organisée par l'agglomération et l'AULA sur le sujet. A l'étonnement de M. DURIEZ, très peu de participants mis à part, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la ville de Bruay-La-Buissière, BGE, la Maison du commerce de Béthune, Artois Initiatives. Le cabinet LESTOUX qui accompagne cette réflexion a une vision intéressante du devenir du commerce de proximité par exemple, il vaut mieux créer que reprendre un commerce. M. DURIEZ trouve intéressant de le faire intervenir lors d'une plénière.

Il y a 27 communes sur 100 où il n'y a plus de commerce alimentaire donc le commerce ambulant peut trouver une raison d'être.

Mme BULINSKI souhaite parler du commerce et de l'artisanat de proximité car il est aussi question de liens sociaux. Elle évoque un article dans l'Avenir de l'Artois sur le Bruaysis et le Béthunois qui dit qu'il y a trop de zones commerciales. Les sénateurs, en juin 2018, ont adopté une proposition de loi instituant un pacte national de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Reste à ce que cette loi soit adoptée définitivement par le Conseil National.

Elle a sollicité M. MOREAU à ce sujet pour que les élus communautaires se saisissent du problème. Elle a proposé que la superficie des commerces en zones commerciales soit limitée, que la demande d'extension ou d'implantation au-delà d'un certain seuil soit accompagnée d'une étude d'opportunité comme c'est déjà le cas en Angleterre et en Allemagne. Il faut aussi trouver une parade pour que les surfaces de réserves ne deviennent pas des surfaces de magasins en cassant une simple cloison.

Mme BOUTELLIER qui fait partie du club des entrepreneurs ESS du territoire indique que la Présidente du groupe a adressé un courrier pour faire partie des réunions sur le sujet.

M. QUINTIN indique que des études prédisent que dans 10 ou 20 ans la population se lassera des hyper pour revenir vers un commerce de proximité.

3.3 – Les aires d'accueil des gens du voyage sur l'agglomération

M. DURIEZ fait part du débat qui a eu lieu en conseil Communautaire. Le 15 février dernier un courrier du Conseil de développement a été envoyé à Mme LEFEBVRE sur le problème des aires d'accueil sur l'agglomération avec copie à M. WACHEUX. Mme LEFEBVRE est bien consciente que l'agglomération doit les gérer et les aménager mais elle ne possède pas de terrain adéquat. Il faut un terrain sur Hersin/Barlin et un sur Douvrin et une aire de grand passage pour accueillir jusqu'à 200 caravanes. N'ayant pas un nombre suffisant d'aires d'accueil, le Préfet n'intervient pas dans les 48 heures, donc la procédure dure au minimum 15 jours.

Il ne faut pas se focaliser sur cette population et leur prêter systématiquement de mauvaises intentions.

Après avoir remercié les membres de leur présence, M. DURIEZ donne rendez-vous au 13 septembre pour la réunion sur la fracture numérique en salle du 5^{ème} de l'agglomération. Il lève la séance, souhaite à tous de bonnes vacances et les invite à prendre le pot de l'amitié.